

N°	Compte		Libellé	Montant	
	Débit	Crédit		Débit	Crédit
1	Amortissements	Cumul d'amort. s/machines	56000 x 10%	5 600.00	5 600.00
2	Amortissements	Véhicules	60'000 (anciens véhicules amortis toute l'année) x 20%	12 000.00	12 000.00
	Amortissements	Véhicules	20'000x20x101/(100x360)	1 122.20	1 122.20
3	Amortissements	Cumul d'amort. s/outillage	15.08->31.12 : amort an dernier 135jx15000x25%/36000=1406.25. /// (15'000-1406.25)x25%	3 398.45	3 398.45
4	Charges immeubles	Immeuble	980'000 = 98%, x = 2%	20 000.00	20 000.00
5	Amortissements	Cumul d'amort. s/immeuble	(400'000 x 0.9 ^4) x 10%	26 244.00	26 244.00
6	Amortissements	Brevets		15 000.00	15 000.00
7	Amortissements	Cumul d'amort. s/machines	100'000 x 20 x 211 / 100x360	11 722.20	11 722.20
	Cumul d'amort. s/machines	Machines	100'000x20x40/12x100	66 666.65	66 666.65
	Caisse	-		39 600.00	-
	-	Machines	33333.35 x 110%	-	36 666.65
	-	TVA due	36666.65 x 8%	-	2 933.35
	Machines	Produits exceptionnels	Compte machine : 100'000 - 66666.65 - 36666.65 = -3'333.35	3 333.35	3 333.35
8	Amortissements	Véhicules	amort. Partiel : 36000 x 20 x 77 / 100x360	1 540.00	1 540.00
	-	Véhicules	36'000 - 1'540	-	34 460.00
	Débiteurs	-		54 000.00	-
	-	TVA due	54000 = 108, x = 8	-	4 000.00
	-	Produits exceptionnels	vendu 50000 HT - valait 34460	-	15 540.00
9	Amortissements	C.A. s/ machines	80000 x 15 x 314 / 100x360	10 466.65	10 466.65
	-	Machines		-	80 000.00
	C.A. s/ machines	-	80000 x 15 x 1034 / 100x360	34 466.65	-
	Débiteurs	-		56 000.00	
	-	TVA due	56000 = 108%, x = 8%		4 148.15
	-	Produits exceptionnels	valait (80'000-34'466.65=45533.35), vendue (56000-4148.15=51851.85)		6 318.50
10	Appareil	-		78 000.00	-
	TVA à récupérer s/Invest. et ACE	-	78000 x 8%	6 240.00	-
	-	Créanciers	Achat nouvel appareil	-	84 240.00
	Amortissements	Appareils	(60000 x 0.9 ^3)x10%	4 374.00	4 374.00
	-	Appareils	Vente de l'ancien appareil	-	33 461.10
	-	TVA due		-	2 676.90
	Créanciers	-	Reprise de l'ancien appreil	36 138.00	-
	Ch. Except.	Créanciers		5 904.80	5 904.80

Appareil

(ou sold de le compte
appareil)

✓

1) journalisation / amortissements partiels

AMOT

Voici la situation de nos actifs en fin d'année, qu'il faut amortir de la manière la plus correcte possible, au sein de la société AMOR-AMOR qui est une entreprise de turbines industrielles active en Suisse romande. Journaliser au 31 décembre.

- 1) Notre machine a été achetée CHF 56'000.- par virement bancaire (montant H.T., TVA à 8%) et va être amortie sur 10 ans, de manière linéaire indirecte.
- 2) Notre compte véhicule présente un solde positif de CHF 80'000.-. Ce montant inclut l'achat d'un véhicule le 19 septembre, pour CHF 21'600 (TTC, TVA 8%). Nos véhicules sont amortis de 20% dégressif, de manière directe.
- 3) Nous avons acheté de l'outillage pour CHF 15'000.- (H.T., TVA à 8%) le 15 août de l'an dernier, qui est à amortir de 25%, indirect, dégressif.
- 4) Un immeuble hors-exploitation a été acheté il y a deux ans. Sa valeur comptable est de 980'000.-, et il est amorti sur 50 ans de manière linéaire directe.
- 5) Notre entrepôt a été acheté CHF 400'000.-, et a déjà été de manière dégressive au taux de 10%, indirect. Comptabiliser le 5^{ème} amortissement.
- 6) Nous amortissons pour la 2^{ème} fois un brevet, CHF 15'000.-, de manière directe.

2) revente d'actifs immobilisés

La société AMOR-AMOR a revendu un tas d'actifs immobilisés et le comptable, mal formé, n'a rien fait du tout. Bref. On fait quoi ?

- 7) Nous vendons une machine le 1^{er} août 2015. Cette machine a été achetée le 1^{er} avril 2012 pour CHF 108'000.- TTC (TVA 8%) et amortie de manière linéaire au taux de 20% annuelle, indirecte. La plus value à la revente est de 10% de la valeur comptable, le paiement se fait en espèces.
- 8) le 17 mars, nous revendons notre véhicule, pour CHF 54'000.- TTC, TVA à 8%. Ce véhicule avait été acheté et amorti de manière directe, régulièrement au taux de 20% dégressif. Le dernier amortissement date du 31 décembre dernier. La valeur dans le compte véhicule était de CHF 36'000.-.
- 9) le 14 novembre 2014, nous revendons une machine, achetée CHF 80'000.- (hors taxes, TVA à 8%) en janvier 2012. Cette machine a été amortie au taux de 15% chaque 31 décembre, de manière constante indirecte. Le prix de la revente a été fixé après négociations à CHF 56'000.-, TVA comprise.
- 10) Fin décembre (avant clôture), nous achetons un nouvel appareil, pour CHF 78'000.- HT (TVA à 8%). Le vendeur accepte de reprendre pour 85% de sa valeur comptable notre ancien appareil, qui avait été acheté CHF 60'000.- (HT, TVA à 8%) il y a 4 ans et amorti régulièrement depuis sur une base de 10% dégressif direct par an. Le solde est dû à 30 jours ou à 10 jours avec 2% d'escompte.